

Municipalité de Vufflens-le-Château

Vufflens-le-Château, le 11 mai 2021

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU

N° 05/06/21

Objet : Demande d'un crédit de CHF 350'000.00 pour le remplacement des

collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires "Au Carolet - chemin des

Vignes"



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour objectif d'obtenir un crédit de CHF 350'000.- pour le remplacement des conduites d'eaux usées et eaux claires (EU/EC) entre le chemin du Carolet et le chemin des Vignes

2. PREAMBULE

Les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées situés entre le chemin du Carolet et le chemin des Vignes font partie du plan d'assainissement de notre réseau et concernent la zone 4 jaune. Ils sont anciens, en mauvais état et construits l'un sur l'autre selon le dernier contrôle camera. Les collecteurs sont raccordés dans des chambres doubles. La nouvelle construction sur la parcelle n° 189 nécessite un nouveau raccordement. Ces collecteurs doivent être reconstruits.

3. ASPECT TECHNIQUE

3.1 Général

La zone des travaux est située sur des parcelles privées bâties avec les contraintes s'y rapportant.

3.2 <u>Collecteurs depuis la chambre existante n° 19.5 jusqu'à la chambre n° 3 - longueur environ 40 m'</u>

La construction des nouveaux collecteurs EU/EC sera réalisée entre les parcelles n° 69 et 191 sous le chemin existant (dalle béton/zone verte). Les collecteurs EU/EC seront construits en PVC enrobé de béton d'un diamètre 250 mm pour l'eau claire et 200 mm pour l'eau usée.

La chambre double n° 19.5 sera remplacée par deux nouvelles chambres (EU/EC). La pose des collecteurs engendrera la démolition et la reconstruction d'une dalle béton, ainsi que la dépose et la repose de la haie sur la parcelle n° 188.

3.3 <u>Collecteurs depuis la chambre existante n° 3 jusqu'à la chambre n° 5 - longueur environ 45 m'</u>

Ce tronçon de collecteurs traverse les parcelles n° 69, 191 et 192 dans la zone verte. Les collecteurs EU/EC seront construits en PVC enrobé de béton d'un diamètre 315 mm pour l'eau claire et 200 pour l'eau usée.

3.4 Collecteurs depuis la chambre n° 4 jusqu'à la chambre n° 3 - longueur environ 20 m'

Ce tronçon de collecteurs traverse les parcelles n° 69 et 191 dans la zone verte. Les collecteurs EU/EC seront construits en PVC enrobé de béton d'un diamètre 200 mm pour l'eau claire et 160 mm pour l'eau usée.

3.5 <u>Collecteurs depuis la chambre n° 1 jusqu'à la chambre n° 2 - longueur environ 55 m'</u>

Ce tronçon de collecteurs traverse les parcelles n° 189, 69 et 192 dans la zone verte. Les collecteurs EU/EC seront construits en PVC enrobé de béton d'un diamètre 250 mm pour l'eau claire et 200 mm pour l'eau usée.

3.6 Collecteur depuis la chambre n° 5 jusqu'à la chambre n° 18 - longueur environ 60 m'

Ce tronçon de collecteur traverse la parcelle n° 192 sur la zone verte. Le collecteur EU sera construit en PVC enrobé de béton d'un diamètre 200 mm.

La chambre double existante n° 18 sera remplacée par deux nouvelles chambres (EU et EC).

4. COÛT DES TRAVAUX

Le devis estimatif du coût des travaux a été établi par le bureau G. Chevalier SA, il est basé sur l'établissement d'avant-métrés et de prix d'expériences.

Un appel d'offres auprès d'entreprises, en conformité avec la loi sur les marchés publics, sera lancé après l'acceptation du crédit de construction

Le devis des travaux basé sur des prix d'expériences est :

4.1 Devis estimatif des travaux

Travaux de génie civil	Collecteurs EU/EC	CHF	250'000.00		
Aménagements paysagers	Abattage d'arbres	CHF	7'000.00		
Sous-total travaux HT		CHF	257'000.00		
Imprévus et divers 10 %		CHF	26'000.00		
Honoraires d'ingénieur civil et de géomètre			40'000.00		
Total coût des travaux HT y c. honoraires		CHF	323'000.00		
TVA 7.7%		CHF	24'871.00		
Total général TTC des travaux				CHF	347'871.00
Total général TTC arrondi			CHF	350'000.00	

5. FINANCEMENT

Le financement de ces travaux pourrait être assuré par les liquidités courantes ou si nécessaire par un emprunt de maximum CHF 350'000.00 aux conditions les plus favorables.

L'amortissement de CHF 350'000.00 est prévu sur 30 ans, dès 2022, à raison de CHF 11'667.00 par an.

Cette réalisation n'entraînera pas de charge d'exploitation supplémentaire.

6. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

- vu le préavis N° 05/06/21 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- 1. d'approuver le projet de remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées "Au Carolet chemin des Vignes"
- 2. d'accorder un crédit de CHF 350'000.- à la Municipalité pour la réalisation de ces travaux
- 3. d'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou d'emprunter cette somme si nécessaire
- 4. de laisser à la Municipalité le libre choix de l'établissement et de fixer les meilleures conditions de cet emprunt
- 5. de dire que ce montant sera amorti en règle générale sur une durée de 30 ans dès 1^{er} janvier 2022
- 6. de prendre note que ces travaux n'entraîneront aucune charge d'exploitation supplémentaire

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

A.-C. Gansh**ø**f

M. Treyvaud

La Secrétaire :

Adopté par le Conseil général dans sa séance du 21 juin 2021

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

Le Secrétaire :

Ph. Stalder

A. Etchegaray